

Dans le courant de l'année dernière il nous tomba sous la main une Revue religieuse de France, (l'Année Franciscaine, livraison de Mars, 1874) dans laquelle on faisait voir l'importance qu'il y avait pour tous les Catholiques de venir au secours des Lieux Saints : que c'était faire une œuvre de foi, en combattant ainsi l'incrédulité et affirmant sa croyance. On disait que, parmi ceux qui avaient le plus besoin, se trouvaient les Pères Franciscains qui, vivant d'aumônes, étaient par là dans une plus grande pénurie ; que ces bons Pères contribuaient efficacement à maintenir la foi dans ces Lieux Vénérés et travaillaient toujours à la conversion des Infidèles. On faisait un appel au monde entier, demandant des secours de toutes espèces. Puis on ajoutait que, parmi ces secours, des honoraires de Messes seraient reçus avec reconnaissance.

Nous crûmes, dans la simplicité de notre foi, que cette demande s'adressait à nous, et que c'était une invitation que nous faisait notre Divin Sauveur à venir à l'aide des vivants, en même temps que nous soulagions les morts.

Cette pensée nous frappa d'autant plus que, depuis un an ou deux, nous éprouvions de graves difficultés à faire dire le grand nombre de messes collectées par l'Association. Déjà même quelques membres avaient exprimé le désir et l'espoir de faire de notre Association une aide à la Propagation de la Foi, en faisant dire nos Messes par des Missionnaires manquant d'honoraires de messes. Nous saisismes donc l'occasion avec allégresse et nous nous mîmes de suite en communication avec le Rév. Père Provincial de France qui nous référa à Rome au Révme. Père Bernardin de Portogruaro, Ministre Général de tout l'Ordre Franciscain. Le Révme. Ministre Général accepta très-volontiers et avec reconnaissance (*se libenti et grato animo accepturum*) les offres faites, et nous envoya, avec toute la grâce possible, une acceptation en forme avec sceau, formant pièce authentique.

Le Ciel, déjà si favorable à nos vœux, mit le comble à notre joie, en nous envoyant cette année-là une recette encore plus abondante, (au-delà de 1500 Messes de plus que l'année précédente) et nous sommes heureux de constater ici que depuis cette époque, c'est-à-dire depuis le 10 Octobre 1874, nous avons déjà payé la somme de \$1200.00, honoraires de 4800 Messes, modeste denier qui, tout en priant pour nos chères âmes dans le St. Sacrifice de la Messe, offre une aide aussi merveilleuse que profitable à la conversion des Infidèles. Oh ! que de bonheur ! *Repletum est gaudio os nostrum*.

A chaque envoi on nous expédie de Rome un accusé de réception authentique avec sceau et signature. Voici le dernier que nous avons reçu : " En l'absence du Révme. Père Bernardin de Portogruaro, Ministre Général des " Franciscains, le soussigné, Délégué-Général pour les Missions étrangères, " déclare avoir reçu 1500 francs pour faire appliquer 1200 Messes *pro Defunctis* " selon l'intention indiquée dans la lettre du 12 Mai 1875. Ces Messes ont déjà " été distribuées parmi nos pauvres Missionnaires des Missions étrangères de " la Terre Sainte et de l'Albanie turque." " Rome, Ara-Coeli, 12 Août 1875, Fr. " Maurice de Venise, Délégué Général pour les Missions étrangères de l'Ordre " de St. François." Comme on le voit, nos Messes aussitôt reçues sont aussitôt envoyées aux pauvres Missionnaires ; nous avons ainsi l'avantage que bien souvent elles sont dites plus vite là qu'elles le seraient ici, vu la surabondance de Messes dans notre pays.

Nous accomplissons donc deux œuvres dans une : nous avons la certitude que nos chères Ames sont également soulagées, que nos messes soient dites là, ou qu'elles le soient ici, ayant à la fois la conviction qu'elles sont dites aussi vite ; et nous co-opérons en même temps très-efficacement à propager notre Sainte Foi, en fournissant en réalité 30 sous par mois pour cette fin glorieuse. *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris. Math :*

Ajoutons maintenant avec le même bonheur que nous avons eu l'extrême joie de recevoir des indulgences de Rome. Pie IX, dans sa paternelle sollicitude, a daigné bénir notre association et verser sur elle les trésors de l'Eglise, en lui accordant plusieurs indulgences plénières que nous publions plus loin.